LES FEMMES DANS L'ENTREPRENEURIAT AGRO-PASTORAL A NIKKI AU NORD-BENIN: PROFILS, MOTIVATIONS ET BARRIERES

Toussaint KOUTCHORO[1]
Georges DJOHY[1]
[1]-Unité de Recherche sur les Systèmes Agro-Pastoraux, Humanitaires et Alimentaires (UR-SAPHA), Ecole Nationale de Statistique, de Planification et de Démographie (ENSPD), Université de Parakou, Bénin,
ursaphabenin@gmail.com

Résumé

Au Bénin, les femmes deviennent de plus en plus nombreuses dans l'entrepreneuriat en général et dans l'entrepreneuriat agricole en particulier. Elles pratiquent plusieurs activités comme l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et la transformation agro-alimentaire. Plusieurs facteurs expliquent leur investissement dans l'entrepreneuriat agricole et le choix des activités qu'elles mènent. Cette étude vise à déterminer les motivations entrepreneuriales des femmes des communautés agro-pastorales de la commune de Nikki au Nord du Bénin, dans le secteur agricole et aussi les barrières auxquelles elles sont confrontées. Une approche mixte a été utilisée pour collecter des données quantitatives et qualitatives auprès de 140 femmes chefs d'entreprises agricoles, sélectionnées par boule de neige. Ces données ont fait l'objet d'analyse de contenu et de statistiques descriptives. Les résultats montrent que les femmes entrepreneures agro-pastorales sont relativement jeunes (33 ans en moyenne), instruites ou non (50% analphabètes, 31,43% éduquées et 18,57% alphabétisées) et majoritairement mariées (94,29%). Les femmes entrepreneures agro-pastorales sont principalement motivées par des raisons extrinsèques liées à la sécurité financière (96,4%), la fierté personnelle (95,7%), le prestige social (85,7%) et la disponibilité des opportunités (59,3%). Les barrières à l'entrepreneuriat agricole des femmes incluent la cherté des équipements (90%), le manque d'opportunités pour améliorer les compétences (82,9%) et l'accès difficile aux matières premières (82,1%). Ces résultats sont utiles pour les politiques visant à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'équité genre pour des moyens de subsistance durables.

***Mot clés** : Communauté agro-pastorale, entrepreneuriat agricole féminin, motivation, barrière, Nord-Bénin.*

Abstract

In Benin, women are becoming increasingly involved in entrepreneurship in general and agricultural entrepreneurship in particular. They are engaged in a range of activities such as agriculture, livestock farming, forestry, and agri-food processing. Several factors explain their investment in agricultural entrepreneurship and their choice of activities. This study aims to determine the entrepreneurial motivations of women in agro-pastoral communities in the municipality of Nikki in northern Benin, in the agricultural sector, as well as the barriers they face. A mixed approach was used to collect quantitative and qualitative data from 140 women agricultural entrepreneurs, selected by snowball sampling. This data was analyzed using content analysis and descriptive statistics. The results show that women agro-

pastoral entrepreneurs are relatively young (33 years old on average), educated or uneducated (50% illiterate, 31.43% educated, and 18.57% literate), and mostly married (94.29%). Women agro-pastoral entrepreneurs are mainly motivated by extrinsic reasons related to financial security (96.4%), personal pride (95.7%), social prestige (85.7%), and the availability of opportunities (59.3%). Barriers to women's agricultural entrepreneurship include the high cost of equipment (90%), lack of opportunities to improve skills (82.9%), and difficult access to raw materials (82.1%). These findings are useful for policies aimed at promoting women's entrepreneurship and gender equity for sustainable livelihoods.

Keywords: *Agro-pastoral community, women's agricultural entrepreneurship, motivation, barriers, northern Benin.*

Introduction

L'Afrique se distingue à l'échelle mondiale par la forte proportion de femmes entrepreneures. Les femmes du continent sont statistiquement plus susceptibles que les hommes de se lancer dans l'entrepreneuriat, représentant 58% de la main-d'œuvre indépendante (Delavelle & Rouanet, 2020, p.20). Les femmes occupent environ 70% du secteur informel dans le monde des affaires et sont propriétaires de grandes entreprises dans les pays comme l'Ouganda, le Ghana, le Botswana, le Malawi, l'Angola, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, la Tunisie et l'Algérie etc. (Ntep, 2020, p.1). Au Maroc, 31% des femmes entrepreneures sont dans le commerce et la distribution et 21% dans l'agro-industrie (Benazzi & Benazzi, 2016, p.153) contre 21% dans l'artisanat et 5% dans l'agriculture (Ouadah Rebrab, 2016, p.260) en Algérie. Au Bénin, les femmes représentent une réserve de main d'œuvre très importante. D'après le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) de 2008, les femmes représentent 49,99% des chefs d'entreprises et interviennent dans plusieurs secteurs d'activité notamment le commerce l'artisanat et l'agriculture(Onibon-Doubogan & Edon, 2015, p.159).

Bien que les femmes entrepreneures développent des initiatives notables, des normes et représentations socioculturelles continuent de constituer des freins majeurs à leur pleine participation. Ces contraintes limitent certaines à de petites activités cantonnées à l'économie informelle, réduisent la capacité d'autres à investir dans des entreprises de plus grande envergure et contribuent, dans plusieurs cas, à l'échec entrepreneurial des femmes. Elles disposent d'un faible capital de base pour démarrer leur activité, et sont moins susceptibles de bénéficier de capitaux d'investissement privé (Badia *et al.,* 2013, p.7).

Malgré les nombreux efforts déployés par les gouvernements et leurs partenaires en vue de soutenir l'autonomisation des femmes, celles-ci demeurent généralement réticentes à s'engager dans l'entrepreneuriat, en particulier dans le secteur agricole. Cette réticence se manifeste soit par une absence d'engagement, soit par une implication de courte durée. Toutefois, il convient de souligner que certaines femmes parviennent à intégrer l'entrepreneuriat agricole et à y évoluer de manière significative, en surmontant les divers obstacles auxquels elles sont confrontées. Quels sont les profils des femmes entrepreneures agricoles des communautés agro-pastorales de la commune de Nikki ? Quelles sont les facteurs de motivation de ces femmes entrepreneures agricoles ? Quelles sont les barrières qui entravent leur plein épanouissement ? L'objectif de cette recherche est de contribuer à la compréhension de ces problématiques. L'article est subdivisé en quatre parties : le cadre conceptuel et théorique de l'étude, la démarche méthodologique adoptée, les principaux résultats présentés et discutés, et la conclusion.

2. Cadre conceptuel et théorique

2.1. Motivations des femmes entrepreneures

L'entrepreneuriat a été considéré pendant longtemps comme une activité des hommes mais on constate une implication plus forte des femmes dans ce secteur au cours de ces dernières années (d'Andria & Gabarret, 2017, p.161). Plusieurs études ont énuméré les raisons qui motivent les femmes à entreprendre. Elles sont assez variées ; allant du besoin d'autonomie à la recherche d'une réalisation personnelle (Carrier *et al.,* 2006, p.1). Les femmes manifestent la volonté d'être leurs propres patronnes et de saisir les opportunités sous l'influence de la famille ou de l'entourage. Hughes et Jennings (2012, p.1) révèlent une variété dans ces motivations et profils des entrepreneures entre différents pays et aussi à l'intérieur d'un même pays. En général ces motivations sont constituées de facteurs positifs comme relever un défi, vivre dans un bon environnement de travail, être indépendant, contrôler sa destinée, équilibrer sa vie de famille et son travail (d'Andria & Gabarret, 2017, p.161). Le motif de l'autonomisation vis-à-vis du mari est avancé comme très important dans la perspective d'entreprise et la volonté de survie est un objectif essentiel pour les femmes qui se retrouvent dans les imprévues (Benazzi & Benazzi, 2016, p.154). Retenons qu'en général la

motivation principale des entrepreneures est d'assurer leur épanouissement personnel, un meilleur avenir et une très bonne retraite.

Plusieurs auteurs, notamment Schienberg et MacMillan (1988), Shane *et al.* (1991) et Birley et Westhead (1994), cités par Himrane (2018, p.17) regroupent les motivations entrepreneuriales en plusieurs catégories à savoir :

- **Innovation** : Dans cette catégorie, les individus sont motivés par le développement personnel ; comme : la volonté de prouver sa capacité de développer une nouvelle idée, la volonté de continuer à apprendre, d'innover et se tenir à la fine pointe des technologies et la volonté de contribuer au succès de l'entreprise.
- **Indépendance** : les individus sont motivés par la volonté d'avoir le contrôle de leur emploi de temps, un agenda plus flexible par rapport à leur vie privée et la jouissance d'une pleine liberté vis-à-vis de leur travail.
- **Reconnaissance** : l'entrepreneur recherche l'approbation et le respect de ses amis, pour atteindre un niveau et parvenir à une reconnaissance sociale, hausser son statut familial et avoir plus d'influence dans son milieu.
- **Rôle** : ici l'entrepreneur est motivé par le rôle qu'il joue en tant qu'entrepreneur. Il s'agit par exemple de perpétuer la tradition familiale, suivre l'exemple de quelqu'un qu'il admire.
- **Succès financier** : la motivation provient de la richesse que génère l'entreprise : gagner plus d'argent pour survivre, assurer la sécurité de soi et de sa famille ou accéder aux bénéfices indirects et contribuer au bien-être de leurs proches.
- **Apprentissage** : la motivation provient du fait que l'entrepreneur veut développer une idée pour un produit et continuer d'apprendre.

2.2. Barrières à l'entreprenariat des femmes

Les femmes dans leurs entreprises sont soumises à diverses difficultés qui nuisent à leur intégration dans le monde des affaires et au développement de leur entreprise. Dès le début de leur entreprise, elles disposent d'une base capitalistique plus réduite et elles sont moins susceptibles de bénéficier de capitaux d'investissement privé ou de capital-risque (Badia *et al.,* 2013, p.7). Il existe d'autres facteurs qui

freinent l'entrepreneuriat des femmes. Badia *et al.* (2013, p.37-38) ont montré que l'idée d'avoir un enfant est un facteur qui peut reporter le projet de création d'entreprise. Il en est de même des projets professionnels du conjoint et de l'organisation de leur vie professionnelle en fonction de celle de leur conjoint. Ces facteurs désavantagent les femmes puisque les chances d'aboutissement d'un projet sont étroitement liées à son degré de cohérence et de faisabilité au regard du parcours antérieur de la candidate. Selon Benazzi & Benazzi (2016, p.156), les obstacles auxquels les femmes entrepreneures sont confrontées se regroupent en six (06) catégories à savoir : les obstacles sociaux et culturels, les obstacles liés au niveau d'instruction, les obstacles professionnels, les obstacles infrastructurels, les obstacles juridiques, les obstacles psychologiques.

A ces catégories d'obstacles, s'ajoute l'accès au financement qui constitue le plus grand obstacle pour les entrepreneures. L'importance du capital pendant le démarrage et la croissance, la provenance des fonds et les attentes des organismes prêteurs, la qualité du risque de crédit qu'elles représentent et les difficultés particulières rencontrées pour avoir les fonds nécessaires sont des aspects déterminants du financement pour les femmes entrepreneures (Benazzi & Benazzi, 2016, p.157). Le manque de formation des femmes entrepreneures, les difficultés d'accès aux réseaux de soutien ainsi que la discrimination sexiste constituent également des obstacles majeurs pour leurs entreprises.

3. Démarche méthodologique

3.1. Présentation du milieu d'étude

Notre recherche s'est déroulée dans la commune de Nikki située au Nord-est du Bénin dans le département du Borgou à une vingtaine de kilomètres de la frontière du Nigéria. Située à 529 km de Cotonou et 115 km de Parakou, la commune de Nikki est l'une des plus anciennes circonscriptions administratives du département du Borgou et est limitée au Nord par la commune de Kalalé, au Sud par la commune de Pèrèrè, à l'est par la République fédérale du Nigéria et à l'ouest par les communes de Bembéréké et de N'Dali. D'après le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) en 2013, la commune de Nikki contient 151.232 habitants dont 75.339 hommes et 75.893 femmes (INSAE, 2016, p.28).

Figure 1 : Situation géographique et administrative de la commune de Nikki

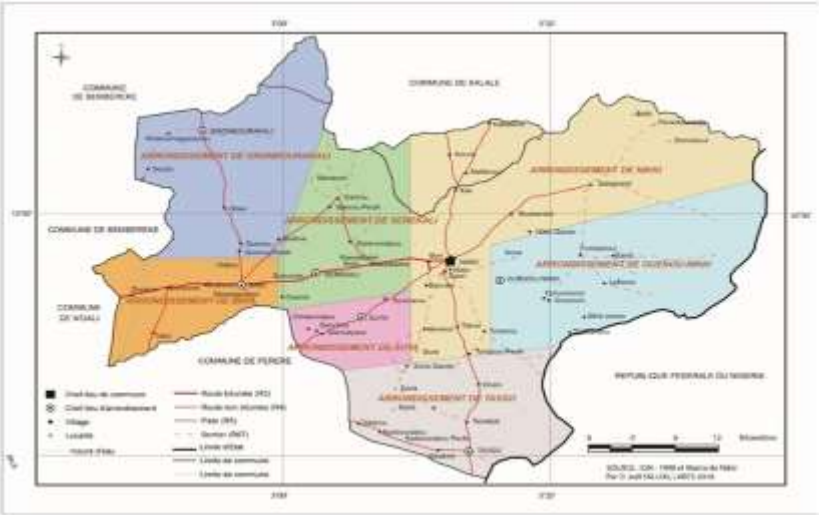

Source : IGN 1998, Mairie de Nikki & D. Joël Yallou, 2016

3.2. Collecte des données

La méthode d'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude est non aléatoire. Il s'agit d'un échantillonnage par boule de neige. Elle a permis d'enquêter 140 femmes entrepreneures agricoles des communautés agro-pastorales de la commune de Nikki. Pour y parvenir, un questionnaire a été élaboré et administré aux femmes entrepreneures agricoles sur la période du 09 au 30 Août 2023. Ledit questionnaire est structuré en quatre parties : la première partie sur les données sociodémographiques des femmes entrepreneures, la deuxième partie sur les caractéristiques de leurs entreprises, la troisième partie sur les motivations des femmes entrepreneures évaluées par échelle de Likert à 5 points (*Très d'accord, Un peu d'accord, Ni d'accord ni en désaccord, Pas d'accord et Pas du tout d'accord*) et la quatrième partie sur les barrières entravant le développement de leurs initiatives entrepreneuriales, également évaluées par échelle de Likert à 5 points. Un prétest a permis d'optimiser le questionnaire initial, corrigeant ses incohérences et ajustant son contenu

afin d'assurer une administration efficace auprès des femmes entrepreneures, tout en maintenant leur attention durant les entretiens.

3.3. Analyse des données

Les données mobilisées sur le terrain ont d'abord été soumises à un processus d'apurement visant à corriger d'éventuelles erreurs survenues lors de la collecte. Les données ainsi épurées ont été analysées à la fois de manière qualitative, via l'analyse de contenu des discours, et de manière descriptive. L'analyse du contenu des discours a consisté à examiner systématiquement les transcriptions des entretiens pour identifier et interpréter les thèmes, motifs et structures présentes dans les discours des femmes sur les facteurs de motivation et les barrières à l'entrepreneuriat agricole. L'analyse descriptive univariée a été employée pour décrire, présenter et synthétiser les données relatives à chaque variable de l'étude, individuellement, sous forme numérique ou graphique, en fonction du type de variable. Cette double approche analytique a facilité l'exploration des perceptions des participantes, tout en fournissant une synthèse chiffrée des caractéristiques des variables de l'étude.

4. Résultats et discussion

Nous présentons ici le profil des femmes entrepreneures agricoles des communautés agro-pastorales de la commune de Nikki, les caractéristiques de leurs entreprises, leurs motivations et enfin les barrières auxquelles elles font face.

4.1. Profil des femmes entrepreneures agricoles

4.1.1. Âge des femmes entrepreneures

La Figure 2 présente la réparation des femmes entrepreneures selon l'âge.

Figure 1 : Répartition des enquêtées suivant l'âge

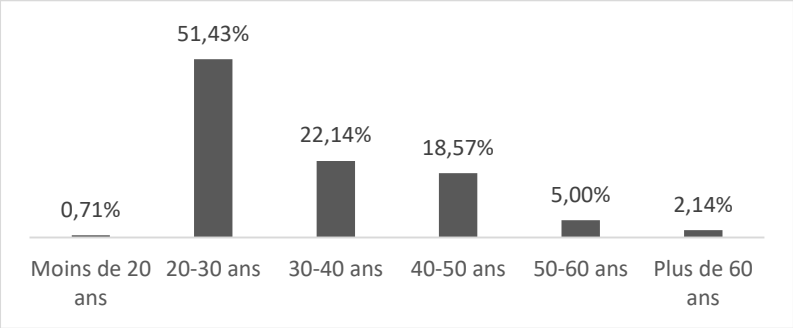

Source : Données d'enquête, Août 2023

Selon la Figure 2, la plus jeune femme entrepreneure enquêtée est âgée de 19 ans et la plus vieille, de 68 ans. Il ressort également que l'âge moyen des femmes entrepreneures est de 33 ± 10 ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle de 20-30 ans (51,43%), suivie de celle de 30-40 ans (22,14%) et celle de 40-50 ans (18,57%). Ces résultats sont conformes à ceux d'Arasti (2008, p.17) qui a trouvé que l'âge moyen des femmes entrepreneures en Iran était de 34 ans. Glidja (2019, p.49), a aussi trouvé que l'âge moyen des femmes entrepreneures au Bénin est d'environ 40 ans, avec les moins âgées autour de 22 ans et les plus âgées autour de 70 ans. Ces résultats sont aussi confirmés en contexte marocain (Benazzi & Benazzi, 2016, p.150) où l'âge moyen des femmes entrepreneures se situe entre 35 et 44 ans. Il apparait clairement que le désir entrepreneurial émerge principalement chez les femmes des communautés agro-pastorales à un âge relativement jeune et tend à se concrétiser au cours de cette période de la vie.

4.1.2. Niveau d'étude des femmes entrepreneures

Le niveau d'étude des femmes entrepreneures est présenté dans la Figure 3.

Figure 2 : Répartition des enquêtées suivant leurs niveaux d'étude

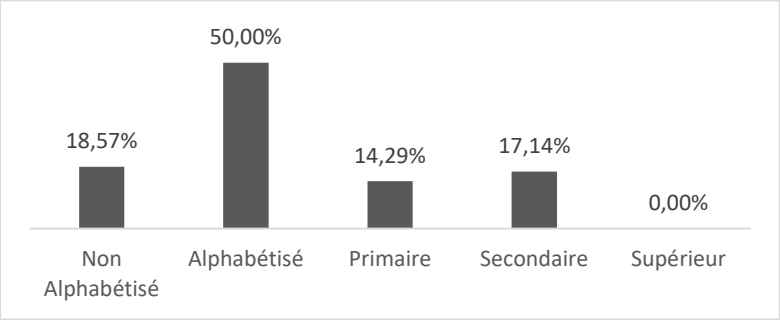

Source : Données d'enquête, Août 2023

L'analyse de la Figure 3 montre que 50% des femmes entrepreneures sont non alphabétisées et 18,57% sont alphabétisées. Il faut noter que seulement 17,14% ont un niveau secondaire, 14,29% un niveau primaire et aucune femme entrepreneure interviewée à Nikki n'a fait des études universitaires. Ces résultats sont contraires aux conclusions de Glidja (2019, p.50) qui a observé que 93% des femmes entrepreneures, relativement urbaines, sont instruites ; et à ceux d'Houria (2013, section 5.6) qui a aussi trouvé que les femmes chefs d'entreprises du Maroc ont en majorité un niveau d'éducation très élevé. L'étude met ainsi en évidence une dynamique locale significative selon laquelle les femmes analphabètes dans les périphéries urbaines et petits centres comme Nikki, rivalisent désormais avec leurs homologues instruites des grands centres urbains, dans la prise d'initiatives en matière d'entrepreneuriat dans le secteur agricole.

4.1.3. Appartenance ethnique des femmes entrepreneures

La Figure 4 présente la répartition des femmes entrepreneures selon leur appartenance ethnique.

Figure 3 : Répartition des enquêtées suivant leurs groupes ethniques

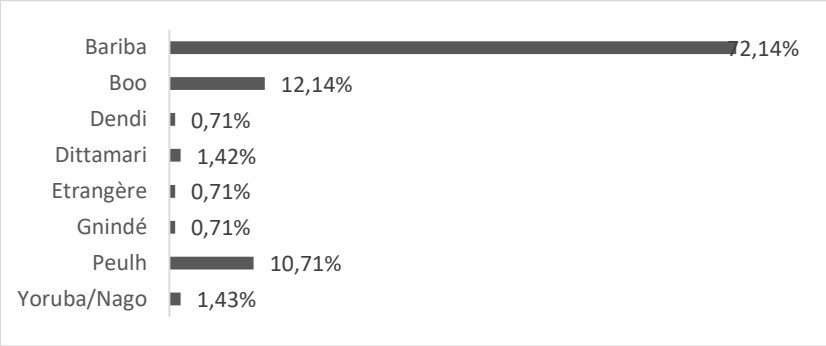

Source : Données d'enquête, Août 2023

D'après la Figure 4, 72,14% sont des Bariba, 12,14% sont des Boo, 10,71% sont des Peulhs. On note également 1,43% Yoruba/Nago, 1,42% Dittamari et Dendi, Gnindé et les étrangères (Togolaises) qui apparaissent avec 0,71%. Cette tendance entrepreneuriale des femmes s'aligne parfaitement sur la démographique locale qui est largement en faveur des groupes agricoles Bariba/Boo qui font environ 45% de la population de Nikki, suivis des agro-pasteurs Peulhs (40%) ; tous les autres groupes socio-culturels étant minoritaires dans la commune (CIRADeL, 2017, p. 25).

4.1.4. Situation matrimoniale des femmes entrepreneures

La Figure 5 présente la situation matrimoniale des femmes entrepreneures.

Figure 4 : Répartition des enquêtées suivant leurs situations matrimoniales

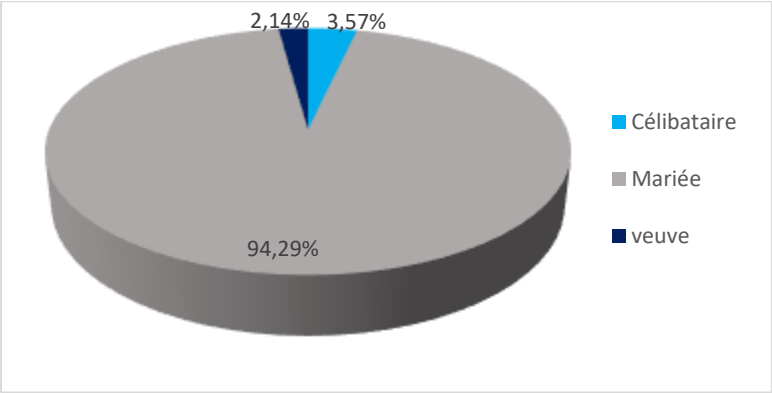

Source : Données d'enquête, Août 2023

La Figure 5 montre que 94,29% des femmes entrepreneures impliquées dans l'étude sont mariées, 3,57% sont célibataires (exclusivement des mères célibataires) et 2,14% sont veuves. Nos résultats corroborent ceux de Houria (2013, section 5.6) qui a démontré qu'au Maroc 71% des femmes entrepreneures sont mariées. Le mariage apparaît comme un déclencheur de l'entrepreneuriat féminin, en favorisant la prise de conscience de la nécessité d'autonomie, ce qui explique que les femmes mariées ou ayant été une fois mariées sont plus actives dans l'entrepreneuriat que celles n'ayant jamais été sous autorité maritale.

4.1.5. Source d'inspiration pour la création d'entreprise

Le Tableau 1 présente l'existence ou non d'une source d'inspiration pour la création d'entreprise, ainsi que les sources d'inspiration, le cas échéant.

Tableau 1 : Déclaration de lien familial ou de voisinage

	Effectif			**Fréquence (%)**
Non	66			47,14
Oui	74	Parents	73	52,86
		Voisins	1	

Source : Données d'enquête, Août 2023

D'après le Tableau 1, 52,86% des femmes entrepreneures agricoles de notre échantillon ont créé leurs entreprises en s'inspirant d'un entrepreneur de leur famille ou de leur voisinage ; et 47,14% ont créé leurs entreprises sans s'inspirer d'un quelconque entrepreneur. Sur 74 femmes entrepreneures ayant été inspirées dans leurs initiatives d'entrepreneuriat, 73 se sont inspirées de leurs parents pour créer leurs entreprises. La famille apparaît alors comme la plus importante source d'inspiration pour la création d'entreprise agricole par les femmes de la commune de Nikki. C'est ce qu'a observé aussi Arasti (2008, p.20) en Iran où la plupart des femmes engagées dans l'entrepreneuriat avaient bénéficié du soutien de leur entourage dans la création de leurs entreprises. Au Maroc également, les femmes entrepreneures n'auraient pas pu réaliser leurs projets sans l'encouragement moral et l'appui financier de leurs proches parents et/ou conjoints (Houria, 2013, section 5.8). Cette similarité des tendances observées à Nikki avec celles rapportées en Iran et au Maroc peut être interprétée à la lumière de la prédominance de l'Islam, facteur commun aux trois contextes. À Nikki, cette religion représente la croyance principale pour 81% de la population (CIRADeL, 2017, p.25).

4.1.6. Expérience entrepreneuriale des femmes enquêtées

La Figure 6 présente le nombre d'années d'expérience en entrepreneuriat des femmes entrepreneures agricoles.

Figure 5 : Répartition des enquêtées suivant leur nombre d'années d'expérience en entrepreneuriat

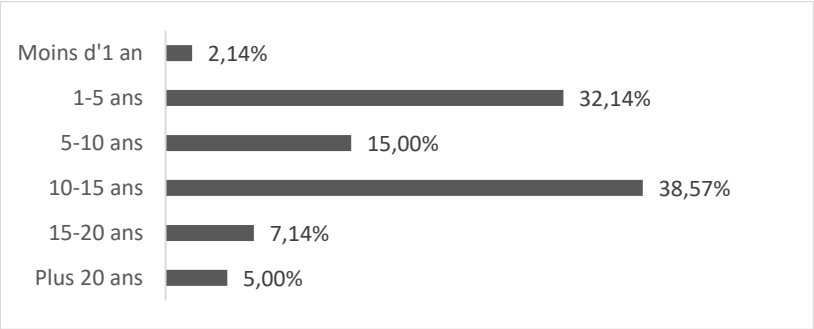

Source : Données d'enquête, Août 2023

La Figure 6 montre que les femmes ayant 10 à 15 ans d'expérience sont majoritaires (38,57%). Elles sont suivies par celles qui ont entre 1 à 5 ans d'expérience en entrepreneuriat (32,14%). Il faut noter que 2,14% des femmes entrepreneures ont moins d'un an d'expérience en entrepreneuriat. Bien que les recherches antérieures n'aient pas fourni de données détaillées sur la durée d'expérience des femmes entrepreneures, elles indiquent néanmoins que l'expérience professionnelle, acquise au fil du temps, constitue un facteur déterminant dans le développement de l'entrepreneuriat féminin (Chowdhry, 2020, p.17 ; McDonagh *et al.,* 2024, pp.4-8).

4.2. Les caractéristiques des entreprises

4.2.1. Durée de vie des entreprises

La Figure 7 récapitule la durée de vie des entreprises des femmes.

Figure 7 : Répartition des enquêtées suivant la durée de vie de leurs entreprises

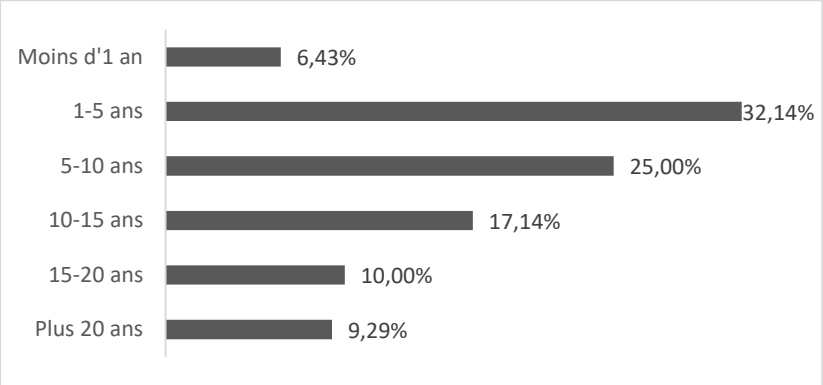

Source : Données d'enquête, Août 2023

La Figure 7 montre que les entreprises agricoles des femmes de Nikki sont jeunes, dans leur majorité. En effet, l'étude a ressorti que 32,14% ont une durée de 1 à 5 ans ; 22,14% ont de 5 à 15 ans et 9,29% ont plus de 20 ans d'existence. Au Maroc, la plupart des entreprises créées et ou gérées par les femmes sont relativement jeunes (5 ans) (Benazzi & Benazzi, 2016, p.152). La relative congruence entre les données des deux contextes, confirme que l'entrepreneuriat féminin demeure largement marqué par la jeunesse des entreprises, reflétant à la fois la récente intensification de l'engagement entrepreneurial des femmes et les dynamiques émergentes de leurs initiatives économiques.

4.2.2. Secteurs d'activités et activités économiques

Le Tableau 2 présente les secteurs d'activités et les activités économiques principales des femmes entrepreneures agricoles de la commune de Nikki.

Tableau 2 : Répartition des femmes selon leurs secteurs d'activités et activités économiques principales

Secteurs	**Activités**	**Fréquence (%)**
Primaire	Agriculture	23,57%
Secondaire	Transformation agro-alimentaire	40%
Tertiaire	Commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine agricole (végétale, animale, halieutique, forestière)	12,14%
Primaire & Secondaire	Agriculture et transformation agro-alimentaire	17,86%
Primaire & Tertiaire	Agriculture et Commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine agricole (végétale, animale, halieutique, forestière)	2,86%
Secondaire & Tertiaire	Transformation agro-alimentaire et Commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine agricole (végétale, animale, halieutique, forestière)	3,57%

Source : Données d'enquête, Août 2023

Le Tableau 2 révèle que 40% des entreprises sont dans la transformation agroalimentaire, 23,57% dans la production proprement dite (agriculture) et 12,14% dans la commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine végétale, animale, halieutique ou forestière. Les entreprises combinent également plusieurs activités à la fois. En effet, 17,86% des entreprises sont dans l'agriculture et la transformation agro-alimentaire, 3,57% dans la transformation agro-alimentaire et la commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine agricole (végétale, animale, halieutique, forestière) et 2,86% dans l'agriculture et la commercialisation des produits bruts ou transformés d'origine agricole (végétale, animale, halieutique, forestière). Ces résultats sont similaires à ceux trouvés au Maroc par Benazzi et Benazzi (2016, p.153) où les femmes entrepreneures sont dans le commerce, la distribution et l'agro-industrie. Tout ceci traduit que l'entrepreneuriat féminin est fortement

ancré dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, avec une tendance marquée à la diversification des activités, reflétant leur rôle stratégique dans la valorisation des productions locales et la sécurité alimentaire.

4.2.3. Degré de formalisation des entreprises des femmes

Le Tableau 3 présente le degré de formalisation des entreprises des femmes entrepreneures.

Tableau 3 : Degré de formalisation des entreprises des femmes interviewées

Entreprise enregistrée	Effectif	Fréquence (%)
Oui	06	04,29
Non	134	95,71
Total	**140**	**100,00**

Source : Données d'enquête, Août 2023

La Tableau 3 montre que seulement 04,29% des entreprises des femmes sont formalisées, détenant divers documents d'enregistrement, notamment des attestations d'Immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Immobilier (RCCM) ou des Identifiants Fiscaux Uniques (IFU). La grande majorité des entreprises (95,71%) œuvre encore dans l'informel. Ces chiffres observés à Nikki, s'inscrivent pleinement dans un schéma généralisé en Afrique où la majorité des femmes entrepreneures évoluent dans le secteur informel. En effet, selon la Banque Mondiale (2013, p.2), 63% des femmes actives en Afrique hors agriculture exercent dans l'informel ; et l'étude de Lokonon (2017, p.68) au Bénin indique que 98,24% des entreprises agricoles sont totalement informelles. De même, 65% des femmes en Afrique subsaharienne exercent dans le secteur informel non agricole, et 80% en Afrique du Sud (Henning & Akoob, 2018, p.1). Ces données institutionnelles convergent pour montrer que le secteur informel constitue la forme dominante de l'entrepreneuriat féminin au plan régional.

4.2.4. Capacité financière et sources de financement des entreprises

La Figure 8 récapitule la capacité financière des entreprises des femmes.

Figure 8 : Répartition du capital de base des enquêtées

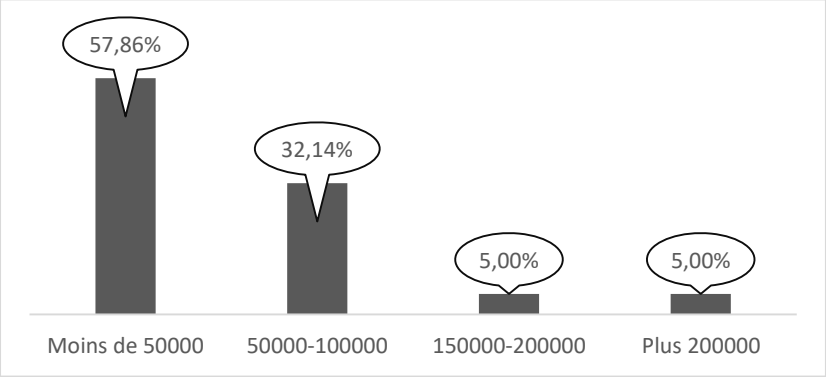

Source : Données d'enquête, Août 2023

La Figure 8 montre que la majorité des entreprises (57,86%) a un capital de base de moins de 50.000 FCFA, 32,14% un capital compris entre 50.000 et 100.000 FCFA et 10% un capital supérieur à 150.000 FCFA. Bien que les données quantitatives précises sur la distribution du capital de départ des entreprises des femmes (comme celles observées à Nikki) soient rares, les travaux sur l'entrepreneuriat féminin au Bénin soulignent la prédominance des structures à faible capital social et chiffre d'affaires (Onibon-Doubogan & Edon, 2015, p.178). Ces observations qualitatives confirment la tendance mise en lumière dans notre étude, selon laquelle la majorité des entreprises des femmes restent caractérisées par un capital initial modeste (< 50 000 FCFA).

En outre, ces capitaux de base des femmes entrepreneures proviennent essentiellement de leurs propres épargnes (70,29%), d'emprunts (21,01%), de dons (5,05%) ou de diverses aides d'ONG actives dans le milieu (2,9%). Ces observations rejoignent les constats

réalisés dans divers contextes africains où la majorité des femmes entrepreneures financent leur capital initial à partir de leur épargne personnelle ou de l'aide informelle de leur entourage. Par exemple, au Nigeria, 75% des entrepreneures recourent à leurs propres fonds ou à ceux de leur famille, et seulement 8,9% accèdent à des prêts formels (Chowdhury *et al.,* 2018, p.8). Par ailleurs, un rapport de Moniepoint (2024, p.5), révèle que 40,2% des femmes financent leurs entreprises avec leurs économies, contre seulement 16,7% qui obtiennent des prêts bancaires. Ces dynamiques soulignent la prédominance des sources informelles dans le financement entrepreneurial féminin, similaire aux résultats observés à Nikki. Dans certains cas, les femmes préfèrent même les mécanismes informels de crédit communautaire, malgré la disponibilité des services financiers formels ou micro-financiers, en raison de la confiance, de la flexibilité et du sentiment de sécurité (Peter & Orser, 2024, p.602).

4.3. Motivations des femmes entrepreneures du secteur agricole

L'analyse des facteurs de motivation révèle que les femmes entrepreneures de Nikki sont principalement animées par des considérations de sécurité financière (96,4%), de fierté personnelle (95,7%), de maîtrise de leur activité (94,3%) et par le désir de répondre aux besoins locaux en biens et services (93,6%). L'indépendance (92,9%), le manque de moyens (92,1%), la conformité sociale (90%), la recherche de revenus (89,3%) ainsi que le soutien ou les encouragements de l'entourage (80% à 81,4%) jouent également un rôle déterminant, renforcés par la présence d'entreprises dans l'environnement proche et les appuis familiaux ou conjugaux. Enfin, les frais de formation (75,7%), les aides des ONG (72,9%), le manque d'opportunités d'emploi (65%), les situations imprévues (68,6%) et la perception de leur utilité sociale (85,7%) confirment la complexité et l'ancrage contextuel de leurs motivations entrepreneuriales. Ces résultats sont confirmés par ceux de Houria (2013, section 5.9) au Maroc et de Arasti (2008, p.154) en Iran sur l'entrepreneuriat féminin. En effet, l'encouragement moral et l'appui financier de l'entourage jouent un rôle très important dans la réalisation des projets des femmes entrepreneures. Également, l'insatisfaction du dernier emploi, les opportunités ouvertes et la connaissance d'une nouvelle occasion de création sont des facteurs favorisant la création d'entreprises par les femmes en Iran.

Les femmes entrepreneures agricoles de Nikki manifestent une forte motivation intrinsèque, nourrie par leurs compétences (95%), leur quête d'autonomisation professionnelle (92,1%) et leur passion pour le domaine (90,7%). Elles sont également motivées par leur désir d'apprentissage et d'exploration (90% à 90,7%), leur intérêt pour leur activité (84,3%) et leur volonté d'améliorer leur efficacité et de relever des défis (81,4% et 80,7%). Enfin, la créativité (69,3%), le plaisir ou la satisfaction personnelle (69,28%), les objectifs à atteindre (65,7%) et leur capacité à assumer des risques (57,1%) complètent cet ensemble de motivations profondément ancrées.

Au Maroc, les résultats de Houria, (2013, section 5.9) montrent que les femmes entrepreneures sont motivées par la compétence, la maîtrise du savoir-faire dans un secteur d'activité donné, l'épanouissement personnel et le défi de réussir afin d'assurer son avenir. De plus, elles sont motivées par le souci de s'affirmer sur un même pied d'égalité que les hommes, ce qui n'est pas le cas des entrepreneures agricoles de la commune de Nikki. Toujours dans le contexte marocain, 33% des femmes entrepreneures sont motivées par la volonté de réussir, 26,7% par l'intérêt pour le domaine d'activité et 10% par la volonté d'acquérir une certaine autonomie (Benazzi & Benazzi, 2016, p.154).

4.4. Barrières à l'entrepreneuriat agricole des femmes

Les femmes entrepreneures agricoles de Nikki identifient principalement comme obstacles la cherté des équipements (90%), le manque d'opportunités pour renforcer leurs compétences (82,9%) et les difficultés d'accès aux matières premières (82,1%) ainsi qu'à une clientèle suffisante (82,1%). Elles soulignent également le déficit de techniciens qualifiés (77,1%), l'absence de coaching spécialisé (74,3%), la peur (76,4%), la mauvaise qualité des équipements (72,1%) et des lacunes en gestion comptable (70,7%), auxquelles s'ajoutent le manque d'épargne (68,6%) et l'instabilité de l'environnement des affaires (67,1%). Enfin, le manque de financement (58,4%), les discriminations ou stéréotypes (55,7%) et les charges domestiques et responsabilités familiales (52,1%) complètent cet ensemble de freins structurels et sociaux.

Plusieurs études ont révélé ces difficultés. En effet, les contraintes liées à l'environnement des affaires, la faiblesse des compétences managériales, l'accès à l'information et la technologie, l'accès aux sources de financement sont des difficultés rencontrées par

les femmes entrepreneures maliennes (Dolo *et al.,* 2022, p.130-131). Au Maroc, les difficultés rencontrées par les femmes dans leur entreprise sont de plusieurs types : les obstacles sociaux et culturels, les obstacles liés au niveau d'instruction, les obstacles professionnels, infrastructurels, juridiques et psychologiques (Benazzi & Benazzi, 2016, p.155-156).

Conclusion

Cette étude a examiné les motivations et les barrières à l'entrepreneuriat agricole féminin, après une analyse du profil des femmes entrepreneures agricoles des communautés agro-pastorales de la commune de Nikki au Nord-Bénin. Elle a révélé que l'âge moyen des femmes entrepreneures est de 33 ans, ce qui suggère que l'entrepreneuriat agricole féminin dans la commune de Nikki concerne majoritairement des adultes jeunes et en pleine capacité productive, ce qui peut refléter une dynamique d'engagement entrepreneurial à un stade de vie où les femmes cherchent à concilier autonomie économique, responsabilité familiale et développement professionnel. Le fait que 50% des femmes entrepreneures soient analphabètes suggère que l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Nikki n'est pas exclusivement dépendant du niveau d'instruction formelle. Cela met en évidence la capacité des femmes à mobiliser d'autres formes de savoir-faire, telles que l'expérience pratique, les compétences traditionnelles et les réseaux sociaux, pour créer et gérer leurs entreprises malgré des barrières éducatives.

Les femmes entrepreneures étudiées sont majoritairement mariées et possèdent entre 10 et 15 ans d'expérience entrepreneuriale, acquise dans le même domaine d'activité qu'elles exercent actuellement. Sur le plan sectoriel, la transformation agroalimentaire prédomine, suivie par l'agriculture et la commercialisation de produits bruts ou transformés d'origine agricole. Toutes les entreprises observées sont des structures individuelles, lancées avec un capital initial de 50 000 FCFA, financé principalement par l'épargne personnelle des entrepreneures. Ces données mettent en évidence la combinaison de savoir-faire acquis, autonomie financière limitée et rôle central dans les chaînes de valeur locales, ce qui est crucial pour orienter les politiques de soutien et de renforcement des capacités.

Les femmes entrepreneures agricoles sont motivées par une combinaison de facteurs économiques, personnels et contextuels : la sécurité financière, l'autonomie, la maîtrise de l'activité et la satisfaction personnelle, renforcées par le soutien de l'entourage et l'existence d'opportunités. L'acquisition de compétences et la curiosité intellectuelle constituent également des moteurs importants de la création d'entreprise, illustrant l'articulation entre capital humain, motivation intrinsèque et contexte socio-économique.

Malgré la diversité de leurs motivations, les femmes entrepreneures agricoles rencontrent encore de multiples barrières limitant le développement de leurs entreprises. Ces obstacles incluent la cherté et la mauvaise qualité des équipements, le manque d'opportunités de formation et de renforcement des compétences, l'accès difficile aux matières premières et l'insuffisance de techniciens ou d'experts pour utiliser efficacement les matériels disponibles. S'y ajoutent des contraintes financières, ainsi que les charges domestiques et responsabilités familiales, qui freinent leur engagement entrepreneurial.

Face à ces contraintes, il est essentiel que les institutions de promotion de l'entrepreneuriat féminin, en particulier en milieu rural, et les organisations non gouvernementales mettent en place des programmes de formation spécifiques pour les femmes entrepreneures agricoles et facilitent leur accès au crédit. Il est également nécessaire de privilégier les femmes dans les processus d'octroi de prêts bancaires, de promouvoir la constitution de groupements d'épargne collectifs et de développer des politiques ciblant l'accès aux financements, aux équipements et aux intrants agricoles. Ces mesures contribueraient à renforcer l'autonomie économique des femmes et à soutenir le développement durable de leurs entreprises.

Références bibliographiques

ARASTI Zahra, 2008. « L'entrepreneuriat féminin en Iran : Les structures socioculturelles », Revue Libanaise de Gestion et d'Économie, N°1, Volume 1, pp. 1-29.

BADIA Benjamin, **BRUNET Florence** & **KERTUDO Pauline**, 2013. « Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Étude qualitative auprès de créatrices d'entreprise dans l'agglomération de Nancy », Recherche Sociale, Volume 4, N°208, pp. 7-57.

BANQUE MONDIALE [World Bank], 2013. *Female Entrepreneurship Resource Point - Introduction and Module 1: Why Gender Matters*, World Bank Group, Washington DC, 3 p.

BENAZZI Khadija & **BENAZZI Latifa**, 2016. « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : Réalité, freins et perspectives de réussite », Revue Marocaine de Gestion et d'Economie, Volume 3, N°7, pp. 146-162.

BIRLEY Sue & **WESTHEAD Paul**, 1994. « A taxonomy of business start-up reasons and their impact on firm growth and size », Journal of Business Venturing, Volume 9, N°1, pp. 7-31.

CARRIER Camille, JULIEN Pierre-André & **MENVIELLE William**, 2006. « Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : Une synthèse des études des 25 dernières années », Gestion, Volume 31, N°2, pp. 36-50.

CHOWDHRY Parikrama, 2020. *Gender inclusion in agri-entrepreneurship: a study on women agri-entrepreneurs (AE)*, Syngenta Foundation India & Global Alliance for Mass Entrepreneurship, Maharashtra, India, 65 p.

CHOWDHURY Touheda Yasmin, YEASMIN Aysa & **AHMED Zobayer**, 2018. « Perception of women entrepreneurs to accessing bank credit ». Journal of Global Entrepreneurship Research, Volume 8, N°32, pp. 1-16.

CIRADEL (2017), *Plan de Développement Communal de la Commune de Nikki (2017-2021)*, Centre International de Recherche et d'Action pour le Développement Local (CIRADeL), Nikki, Bénin, 200 p.

d'ANDRIA Aude & **GABARRET Inès**, 2017. « Mères et entrepreneures : Étude de la motivation entrepreneuriale des mampreneurs françaises ». Revue internationale P.M.E., Volume 30, N°1, pp. 155-181.

DELAVELLE Fannie & **ROUANET Léa**, 2020. « L'investissement dans l'entrepreneuriat des femmes, une des clés de la croissance africaine », Secteur Privé & Développement/La Revue du Proparco, Volume 33, pp. 20-23.

DOLO Amadou, MARIKO Ousmane, SY Boubacar, SOUMARE Babakar & **TRAORE Mouctar**, 2022. « L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives », International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, Volume 3, N°3-2, pp. 116-134.

GLIDJA Judith, 2019. « Les déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin, le rôle modérateur de l'appui institutionnel : Cas de la

WBPC ». Gestion 2000/Management & Prospective, Volume 36, N°2, pp. 39-59.
HENNING Sanchen & **AKOOB Kariba**, 2018. *Motivational factors affecting informal women entrepreneurs*, Graduate School of Business Leadership, University of South Africa (UNISA), Pretoria, South Africa, 4 p.
HIMRANE Mohammed, 2018. « L'analyse des déterminants de l'entrepreneuriat féminin au Maroc ». Revue africaine de management, Volume 2, N°3, pp. 13-26.
HOURIA Zaam, 2013. « L'entrepreneuriat féminin au Maroc ». Revista Internacional de Culturas y Literaturas, Volume 14, pp. 1-42.
HUGHES D. Karen & **JENNINGS E. Jennifer**, 2012. « Introduction: showcasing the diversity of women's entrepreneurship research », pp. 1-14. Dans Hughes, K. & Jennings, J. (Dir.), *Global Women's Entrepreneurship Research: Diverse Settings, Questions, and Approaches*, Edward Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni, 272 p.
INSAE, 2016. *Effectifs de la population des villages et quartiers de ville du Bénin*, INSAE, Cotonou, 83 p.
LOKONON Kounagbè Odilon Boris, 2017. « Agricultural entrepreneurship and informality in Sub-Saharan Africa: Insights from Benin ». Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management, Volume 2, N°2, pp. 63-73.
MCDONAGH Maria, RYAN Tansy, MORAN Aisling & **RYAN Lisa**, 2024. « A qualitative investigation into perceived barriers experienced by European female agri-food entrepreneurs », Journal of Global Entrepreneurship Research, Volume 14, N°7, pp 1-11.
MONIEPOINT, 2024. *Funding Nigeria's women-owned businesses: a case study on moniepoint's working capital loans*, Moniepoint, Lagos, Nigeria, 20 p.
NTEP Félix, 2020. « Viens et vois : Une leçon de l'entrepreneuriat féminin africain ». Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management, Volume 5, N°2, pp.1-8.
ONIBON-DOUBOGAN Yvette & **EDON Cyriaque**, 2015. « Dynamique de l'entrepreneuriat féminin au Benin ». Journal de La Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, Volume 17, N°2, pp. 159-179.
OUADAH REBRAB Saliha, 2016. « L'entrepreneuriat féminin en Algérie : étude statistique sur la dispersion de l'entrepreneuriat féminin

en Algérie ». Revue d'économie et de statistique appliquée, Volume 13, N°1, pp. 256-266.
PETER Wuraola & **ORSER Barbara,** 2024. « Women entrepreneurs in rural Nigeria: formal versus informal credit schemes », International Journal of Gender and Entrepreneurship, Volume 16, N°4, pp. 602-623.
SCHEINBERG Sari & **MACMILLAN Ian**, 1988. « An 11 country study of motivations to start a business », pp. 669-687. Dans Kirchhoff, B., Long, W., McMullan, W., Vesper, K. & Wetzel, W. (Dir.), *Frontiers of Entrepreneurship Research 1988*, Babson College, Wellesley MA., USA, 700 p.
SHANE Scott, KOLVEREID Lars & **WESTHEAD Paul**, 1991. « An exploratory examination of the reasons leading to new firm formation across country and gender ». Journal of Business Venturing, Volume 6, N°6, pp. 431-446.

Remerciements

Les auteurs expriment leur gratitude à la Fondation Volkswagen (Allemagne) qui a financé cette étude grâce à une bourse accordée au second auteur, dans le cadre du projet *"Navigating Uncertainties: New livelihood trajectories by Fulani Pastoralist Youth in Northern Benin"* (PASTUNAT) (2020–2024). Nous exprimons également une profonde gratitude à l'ensemble des femmes entrepreneures agricoles ou agro-pastorales ayant participé à l'étude, ainsi qu'aux différents acteurs ayant contribué aux activités de recherche de ce projet, et plus largement à celles de l'Unité de Recherche sur les Systèmes Agro-Pastoraux, Humanitaires et Alimentaires (UR-SAPHA), de l'Université de Parakou (UP).